

COMMUNIQUE DE PRESSE

Echangez désormais vos Euros en Val'heureux à la coopérative « Biogaz du Haut Geer »



Le Val'heureux, c'est la monnaie citoyenne liégeoise qui s'est étendue il y a peu sur toute la Province de Liège. Au mois de septembre dernier, l'ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer organisait une séance d'information sur ce sujet et plus particulièrement sur sa mise en place en Hesbaye. Lors de cette soirée, Monsieur de Seny avait émis la volonté d'adopter la monnaie citoyenne au sein de la coopérative et de devenir comptoir de change. C'est aujourd'hui chose faite : les citoyens peuvent désormais non seulement acheter les produits de la coopérative en Val'heureux mais également y échanger leurs euros. Il s'agit du premier commerce partenaire du Val'heureux sur le territoire de l'ADL.

L'unité de Biogaz du Haut Geer est en fonctionnement depuis septembre 2012. Elle est active dans la production de biogaz à partir de matières organiques provenant de l'industrie agro-alimentaire, de l'agriculture et des habitants de la commune de Geer. C'est donc tout naturellement qu'elle s'inscrit dans les objectifs du Val'heureux, notamment en favorisant l'économie locale, les circuits courts et ce, tout en respectant l'environnement.

En effet, la coopérative est un modèle de l'économie circulaire car ses matières premières sont issues principalement des sous-produits des entreprises voisines, entièrement valorisés en énergies et engrais agricole local (= zéro déchet). Les actionnaires sont des entreprises, des particuliers, la commune de Geer et 32 agriculteurs, tous désireux de développer une entreprise locale qui permet de résoudre des problèmes de gestion de déchets organiques, de produire de l'énergie verte, d'améliorer la rentabilité des exploitations agricole et fournir de l'emploi local.

- Pourquoi avez-vous souhaité entrer dans la dynamique d'une monnaie citoyenne ?

Parce que le Val'heureux s'inscrit dans une démarche durable/locale et d'économie circulaire, ce qui correspond exactement à notre philosophie. Il est donc tout à fait naturel de participer à cette démarche ensemble.

Mais aussi, pour permettre aux agriculteurs qui le désirent d'échanger leurs Val'heureux contre des matières produites à la coopérative Biogaz, comme par exemple le digestat (engrais organique agréé pour l'agriculture BIO). Cela permettra de boucler la boucle de la production agricole.

- Quels sont les produits disponibles chez vous ? Quand le magasin est-il ouvert ?

Pour les particuliers, la coopérative Biogaz produit des briquettes de bois reconstituées à partir de plaquettes forestières (<http://flameco.be/>) utilisables dans les poêles à bois, cassettes, feux ouverts et pour les professionnels agricoles et/ou horticolas, la coopérative Biogaz produit du digestat qui est utilisé comme engrais pour les cultures.

Nous pouvons donc fournir aussi bien les particuliers que les professionnels.

Une trentaine de commerces sont déjà adhérents à Huy, dans le Condroz et en Hesbaye.

Vous êtes intéressé(e) par la démarche ? N'hésitez pas nous contacter et retrouvez la liste des Val'heureux commerçants et toutes les informations sur le site internet de l'ADL : www.berloz-donceel-faimes-geer.be

Coordonnées de votre nouveau comptoir de change :

Coopérative Biogaz du Haut-Geer – Rue Pont Darion 18 – 4250 Geer

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi et dimanche de 9h à 12h